



**En prélude à la signature de la loi des finances pour le compte de l'année 2019, le président de la République son excellence Paul Biya, a rendu public une circulaire portant sur les objectifs à atteindre au cours de l'exécution définitive de la loi des finances de 2019.**

Ces objectifs fixés par le chef de l'Etat sont entre autres la rationalisation des consommations d'eaux publiques, la définition des quotas de consommation de téléphones par l'administration et par les responsables.

Toutes ces mesures prises par le chef de l'Etat visent à réduire les dépenses publiques de l'Etat.

En 2017 apprend-on, le gouvernement s'est retrouvé avec une dette d'un montant de 38 milliards de Fcfa représentant les factures impayées d'eaux auprès de la Cameroon Water Utilities corporation(Camwater), société en charge des infrastructures, et de la camerounaise des Eaux(CDE), entreprise privée responsable de la distribution d'eau au Cameroun.

Le volet téléphonique quant à lui montre la cameroon Télécommunications(camtel), principal opérateur des Télécoms au Cameroun, a mener en 2016 une opération de recouvrement forcé auprès des administrations et établissements du secteur public.

Selon les responsables de cette structure, l'Etat camerounais et ses demembrements représente la plus grande partie des créances de cette entreprise avec une dette de 65 milliards de Fcfa.